

# Discours à l'occasion de la signature du Pacte d'avenir pour la Bretagne

## Le 13 décembre 2013 à Rennes

Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Maire de Rennes,  
Monsieur le Président du Conseil régional,  
Messieurs les Présidents des Conseils généraux,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental régional, Mesdames,  
Messieurs les représentants des forces vives, économiques, sociales et culturelles,  
Monsieur le Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique,

Merci de nous accueillir ici, dans cette salle, puisque nous sommes nombreux, et je m'en réjouis.

Mesdames, Messieurs, en prenant la parole devant vous, après le maire de Rennes, que je remercie pour son accueil, chez Daniel Delaveau, et le président Pierrick Massiot qui vient de s'exprimer, je souhaite m'adresser aux représentants de l'ensemble de la Bretagne dans toute sa diversité. Mais je souhaite aussi m'adresser à des hommes et à des femmes qui, toute leur vie, ont eu à cœur de porter les intérêts et l'avenir de leur région. Car chacun ici en a conscience. C'est bien de l'avenir de la Bretagne dont il est question aujourd'hui.

Après 40 ans d'un décollage économique spectaculaire, qui a propulsé la Bretagne au premier rang des régions les plus dynamiques de notre pays, la Bretagne vient d'être frappée dans le cœur même de ce qui a fait sa prospérité : l'agroalimentaire, l'automobile, mais aussi les télécommunications. Ce sont trois piliers de son économie qui sont durement secoués en ce moment.

Certes, la région a globalement bien résisté depuis la crise de 2008. Le taux de chômage et de pauvreté y sont inférieurs à la moyenne nationale, les inégalités de revenus y sont plus réduites qu'ailleurs, la Bretagne conforte même chaque jour sa position de 5ème région industrielle de France.

Mais, Mesdames, Messieurs, la réalité ne se mesure pas qu'avec des chiffres. Cette résistance de la Région à la crise ne doit pas faire oublier la brutalité du choc qu'elle vient de connaître. Ces milliers de suppressions d'emplois ont le plus souvent frappé des territoires ruraux, elles ont frappé des bassins d'emploi à l'écart des grandes agglomérations. Elles ont frappé des territoires où les possibilités de reclassement pour les salariés sont plus faibles, et les perspectives de revitalisation, plus difficiles. Je pense au Finistère et au centre de la Bretagne. Ils ont été durement touchés. Et cela même a pu donner le sentiment d'une fracture au sein de votre région, entre ceux pour qui cela marche, et ceux qui subissent de plein fouet les restructurations. C'est à la souffrance et à la détresse de ces familles que le gouvernement a voulu répondre dès les premières annonces.

C'était dès l'été 2012. Et c'est pour les salariés en difficulté et pour leurs familles qu'en effet, dès l'été 2012, l'Etat s'est mobilisé. Car c'est à l'Etat – et c'est sa responsabilité dans un pareil cas – qu'il revient d'agir en premier. Monsieur le Préfet, je vous remercie de ce que vous faites ici avec vos services, parce que l'Etat, contrairement peut-être à ce que certains voudraient faire croire, ce n'est pas une machine lointaine et déconnectée.

C'est pourquoi, d'ailleurs, dans la réorganisation de la présence territoriale de l'Etat, je veille très précisément à la continuité de la présence de l'Etat sur le territoire. Je pense bien sûr aux services de l'Etat au niveau des départements et de la région, nous veillons à la proximité, et aux réseaux des sous-préfectures et des services qui les accompagnent. Car l'Etat, même s'il a des défauts et des faiblesses, il est utile, il est nécessaire à la cohésion nationale et à la solidarité nationale.

L'Etat, c'est en effet d'abord la mise en commun de toutes les forces de la Nation, au service de la solidarité et de la cohésion, au service de tous ceux qui souffrent et qui ont besoin d'aide. Il n'y a pas une région où je me déplace, où on ne me demande pas, lorsqu'il y a une crise et l'urgence, que l'Etat intervienne. L'Etat intervient et interviendra. Car tout le monde peut en avoir besoin, y compris ici en Bretagne, quand on est salarié, ou quand on est producteur agricole, et qu'on vient de perdre son emploi ou que son entreprise risque de disparaître.

Notre premier devoir, c'est de redonner espoir aux victimes des restructurations. C'est de venir en aide aux familles, aux territoires les plus touchés. Et pour cela, des mesures concrètes et immédiates ont été prises, pour accompagner les salariés licenciés, pour soutenir les entreprises en mutation, pour financer les dispositifs de ré-industrialisation et accompagner les mutations agricoles. Des solutions d'emplois pérennes et de qualité seront trouvées. Un accompagnement renforcé et prolongé est déjà mis en place, et nous ferons tout pour sécuriser leur situation.

C'est pour les salariés d'ici que nous nous battons. C'est en pensant à eux que nous nous sommes battus à Bruxelles pour arracher un accord – et Michel Sapin était présent –, un accord sur les travailleurs détachés. Parce qu'en effet trop d'abus ont été constatés, trop d'injustices, trop de fraudes, et les contrôles de ce matin l'ont encore prouvé, ont été permises par cette directive. Il fallait mettre un premier coup d'arrêt au dumping social qui défigure l'Europe et qui finit par la rendre impopulaire ! Il fallait donner le signal de la volonté des travailleurs de défendre leurs droits en Europe. C'est aussi cela, l'urgence sociale et territoriale, et c'est notre premier combat, ici comme dans chaque région de France !

Mesdames, Messieurs, ce combat, c'est un choix politique, et nous allons continuer à nous battre au niveau de l'Europe. Nous allons continuer à nous battre contre la concurrence déloyale et pour l'instauration d'un salaire minimum européen. Et l'Allemagne, qui vient de se doter d'un SMIC dans son nouvel accord de coalition, montre que les lignes sont en train de bouger en Europe. C'est justement le moment d'intensifier nos efforts !

Mais l'urgence ne suffit pas à faire un projet. Et l'urgence ne suffit pas à redonner un espoir durable à une région qui commence à douter de ses atouts et de sa capacité à rebondir. C'est la raison d'être de ce Pacte d'avenir, tel que vous venez, d'ailleurs, de le décrire précisément, Monsieur le Président du Conseil régional. Parce que rien ne doit se faire sans les Bretons. Rien ne doit se faire sans votre mobilisation. Rien ne doit se faire sans ce travail

en commun qui a fait la force de la Bretagne depuis quarante ans et qui lui a toujours permis de faire les bons choix au bon moment.

Vous avez toujours su vous rassembler et vous fédérer quand l'essentiel était en jeu. Et une fois de plus, cet appel a été entendu. Toutes vos forces vives ont accepté de participer aux réunions de travail aux côtés du Conseil régional et des départements, et avec le soutien de Monsieur le Préfet et de ses services ; qu'il s'agisse des Pays de Bretagne, des intercommunalités, des départements, des acteurs économiques, des partenaires sociaux, des associations ou du Conseil économique, social et environnemental régional.

Mesdames, Messieurs, vous avez fait le choix de préparer l'avenir ensemble, de vous mettre autour de la table, de faire émerger vos projets, vos priorités. Et certes, c'est vrai, le président Massiot l'a rappelé, il y a encore du chemin avant de bâtir un vrai consensus. Mais j'ai pris le temps de lire les explications de vote au CESER et au Conseil régional. Eh bien elles montrent qu'il existe, sur l'essentiel, sur les priorités, une convergence. Et cela doit nous conduire justement à continuer d'avancer et de surtout de travailler ensemble ! Car le travail ne fait que commencer. D'autres étapes vont suivre, et cela passera d'abord par la négociation du prochain contrat de plan pour 2014-2020 que vous avez évoqué.

Mais d'abord par la mise en œuvre des engagements du Pacte. Et ce Pacte d'avenir, nous l'avons lancé avec vos élus, tous les parlementaires qui avaient accepté de venir dialoguer avec moi et les ministres, les 16 et 29 octobre, je les remercie d'ailleurs, pour ceux qui avaient accepté, et je regrette que certains ne soient pas venus. Ils auraient pu le faire. On a besoin du concours de tous ! Quelle que soit la sensibilité politique ! Certains, même s'ils ne sont pas dans la majorité, ont accepté et j'aurais aimé qu'ils soient plus nombreux. Mais en tout cas, la porte est toujours ouverte, parce que c'était important qu'on engage ce processus, et ce qui a été engagé, et ce qui a été conçu en Bretagne et pour la Bretagne, par des Bretons et pour les Bretons, formalise vos projets, définit vos priorités et surtout traduit votre vision de l'avenir pour votre région.

Ce Pacte d'avenir, ce n'est pas « l'Etat au chevet de la Bretagne ». C'est la Bretagne qui prend son destin en main et qui trace son propre chemin.

Voilà pourquoi je ne viens pas ici vous faire seulement mes propositions. Je viens d'abord vous dire que l'Etat va s'engager sur les vôtres ! C'est cette démarche que je suis venu officialiser aujourd'hui par cette signature. Le rôle de l'Etat est d'être à vos côtés, en soutien et en appui, pour vous permettre de faire un choix qui n'appartient qu'à vous et qui concerne votre avenir.

Le premier engagement que nous prenons ensemble aujourd'hui, c'est d'agir vite ! J'ai lu dans la presse que certains considéraient ma venue comme prématurée pour venir ici signer, avec le président du Conseil régional et avec le préfet, ce Pacte, et qu'il fallait donner du temps à chacun de discuter plus avant l'ensemble des orientations. Permettez-moi de vous dire mon sentiment là-dessus : c'est que les difficultés et le désespoir n'attendent pas ! Les salariés qui ont perdu leur emploi, les producteurs agricoles qui sont en difficulté ne peuvent pas se payer le luxe d'attendre ! Les territoires frappés par les destructions d'emplois ne peuvent pas attendre ! Et nos entreprises non plus parce que nos concurrents internationaux, eux, n'attendent pas. Et l'enjeu, c'est de faire redémarrer l'activité le plus rapidement possible.

C'est pourquoi ce sont les projets les plus mûrs qui ont été sélectionnés par vous, les chantiers

les plus avancés, ceux du précédent contrat de plan par exemple, ceux qui n'attendaient que les financements promis pour pouvoir démarrer. C'est ce qui a été décidé avec vous ! Je pense, entre autres, aux chantiers ferroviaires, au chantier du port de Brest ou de la RN164.

Si nous voulons pouvoir aider réellement l'économie locale, il faut que les fonds puissent être débloqués le plus vite possible. Eh bien ils le seront. D'autres projets à plus long terme figurent également dans le Pacte, et tous seront financés car pour nous, l'essentiel, je le répète, c'est que les projets démarrent le plus rapidement possible. C'est la base du retour de la confiance.

L'enjeu, c'est d'engager sans tarder la reconquête industrielle de la Bretagne. Une première impulsion a été donnée avec l'initiative du Conseil régional en faveur de ce que vous avez appelé « Glaz Economie ». C'est ce projet, votre projet, parce qu'il est prêt, qui a été pris comme base de travail. Un calendrier précis et des financements ont été mis en place, et je compte sur vous, et sur les services de l'Etat, pour donner corps à ce projet.

Le besoin d'un dialogue social renforcé a également été clairement identifié. Vous avez demandé un volet social spécifique, parce que le dialogue social est indispensable à l'anticipation des crises, à l'information des salariés, à la préparation des mutations sans attendre que la crise arrive. Il faut agir en amont ! Et bien sûr, on constate que ça n'a pas été fait ! Et quand on n'anticipe pas, c'est la catastrophe. Eh bien ce dialogue social, c'est aussi une des clés de la solution. Cette demande, je l'ai entendue et j'appuie totalement la proposition d'agenda social qui a été faite par les organisations syndicales. Michel Sapin viendra courant janvier lancer les travaux de la future Conférence régionale.

Vous connaissez mon attachement au dialogue social. Mais je souhaite qu'on lui donne une nouvelle dimension. Et je souhaite que notre pays, dans les mois qui viennent, puisse aller encore plus loin dans la voie du dialogue social territorial, et cela commencera, ici, par la Bretagne, dès le mois de janvier pour que ça s'élargisse ensuite à l'ensemble des régions de France.

L'enjeu, c'est aussi de redonner un nouveau souffle au secteur agricole et agroalimentaire. Je l'ai dit, des erreurs stratégiques ont été faites. Les décisions nécessaires n'ont pas été prises à temps. C'est pourquoi j'ai décidé, dès juin dernier, de mettre en place un plan particulier. Là encore, il s'agit d'accélérer les dynamiques positives d'évolution de cette filière, et d'avancer rapidement en matière d'agro-écologie, de modernisation des outils de production, d'innovation, de diversification des débouchés. Stéphane Le Foll, Guillaume Garot, Philippe Martin s'y sont investis totalement et vont continuer à le faire.

C'est donc tout ce chantier qu'il faut poursuivre avec un important programme de simplifications qui est très attendu. Il va être mis en œuvre. Il commencera par l'entrée en vigueur du régime d'enregistrement des élevages porcins le 1er janvier 2014. Les prescriptions pour l'ensemble des élevages seront actualisées après une concertation dont je sais qu'elle a déjà permis de déboucher sur des propositions consensuelles. C'est un engagement que j'avais pris au SPACE, en septembre ; cet engagement, est tenu et, grâce au travail que je salue, il permet en effet de tenir cet objectif entre l'Etat et les services de la Région et l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

Si nous aidons notre agriculture, c'est parce que nous croyons à son avenir. Le modèle breton, je le redis ici, est bien vivant ! Même s'il souffre, même si, comme tous les modèles, il doit

évoluer, il doit s'adapter aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux. Ce n'est pas opposer la qualité à la quantité, que ce soit pour la production pour nos consommateurs français ou européens, ou pour l'exportation. Mais il y a une mutation qui se fait. J'étais il y a quelques jours en Chine. Guillaume Garot m'accompagnait. Il a d'ailleurs signé un accord sur la charcuterie. C'est une chance pour notre pays ! Mais ce qui nous a frappés, c'est que les Chinois investissent un marché immense ! Ils veulent de la qualité, ils veulent de la traçabilité, ils veulent de la sécurité alimentaire. Donc n'opposons pas l'un à l'autre ! Ce serait une erreur profonde ! Je voulais vous faire passer ce message, parce que si nous associons les deux, alors les perspectives sont considérables, et en particulier grâce aux savoir-faire et à l'énergie qui existent dans cette région.

Parce que les solutions existent pour moderniser notre agriculture. Elles existent pour la rendre plus respectueuse de l'environnement et aussi plus performante économiquement. C'est un non-sens d'opposer ces deux objectifs. De même que c'est une erreur grave d'opposer les professionnels de l'agriculture et les défenseurs de l'environnement. Oui, l'heure est au rassemblement ! Mais qui passe par le dialogue, par l'écoute réciproque ! Et ici, en Bretagne, y compris sur des sujets sensibles, vous avez avancé ! Je pense à l'eau, je pense aux questions des algues vertes. C'est bien parce qu'il y a eu un dialogue entre les élus, gestionnaires et aussi les associations environnementales, mais aussi avec les services de l'Etat et les producteurs, la profession agricole, que nous avons pu, que vous avez pu avancer ! Je le dis à ceux qui pensent que ce n'est jamais assez, que ces progrès, c'est vous, grâce à cette méthode, qui avez pu les faire. Je tenais à le saluer parce que c'est la réalité. Et je pense que ça ne peut pas se faire autrement. On n'avance pas à coup de diktat et à coup de leçon de morale. On avance parce qu'on a un objectif qu'on peut partager et on voit comment on fait pour y arriver.

Cela vaut pour toutes les priorités que nous avons sélectionnées dans ce Pacte. Je pense à l'économie de la connaissance, qui a été évoquée par le maire de Rennes, avec cette idée novatrice que la Bretagne puisse expérimenter le numérique à l'école. J'étais il y a peu de temps à Saint-Brieuc, j'ai pu voir le soutien du Conseil général à un collège où, justement, on est déjà en avance pour développer le campus numérique, pour développer les cours en ligne dans le supérieur, donner aux élèves les meilleures chances de réussite !

Et puis je voudrais saluer, Monsieur le Président et l'ensemble des élus concernés, l'ambitieux Plan Breton pour le Très Haut Débit. Je relisais le discours du Général de Gaulle lorsqu'il était venu à Quimper. Il parlait d'équiper toute la région Bretagne du téléphone ! C'était une autre époque ! Mais aujourd'hui, l'objectif, c'est d'équiper tout le territoire de la Bretagne du Très Haut Débit ! Et avec un concours supplémentaire de l'Etat, dans le cadre du Pacte d'avenir, je souhaite aussi que ce même effort soit entrepris partout en France pour que tous les territoires soient couverts.

Vingt milliards d'euros d'investissements vont être consacrés en dix ans à ce Plan de Très Haut Débit. Parce que c'est un enjeu considérable d'égalité entre les citoyens, pour l'éducation, pour l'information, mais c'est aussi un enjeu considérable pour l'innovation, pour la compétitivité, pour la création d'entreprises, et la création de valeurs. C'est un choix politique stratégique pour la France. Et vous avez anticipé.

Je pense aussi à un autre secteur si important – et je vois le maire de Brest qui est là, François Cuillandre – je pense à l'économie maritime et littorale. Il n'est pas le seul concerné, mais il m'en a parlé souvent. Je pense à la pêche, je pense à la construction navale, je pense à notre marine marchande, mais aussi aux industries off-shore, aux énergies renouvelables, aux

biotechnologies marines. C'est un secteur en pleine expansion et qui pèse, on ne le sait pas assez, autant que l'automobile dans notre pays, et deux fois plus que l'aéronautique. Oui, pourtant, nous sommes en position, si nous mettons les moyens, si nous mobilisons – c'est l'objectif que j'ai fixé à Montpellier à l'occasion des Assises de l'économie maritime et du littoral– de doubler nos positions sur ce marché mondial qui représente plus de 1.100 milliards d'euros par an. C'est considérable ! Cet objectif, nous pouvons l'atteindre si nous nous mobilisons. Mais pour ça, il faut être plus réactifs.

J'ai entendu les demandes que vous m'avez faites. J'ai décidé de renforcer le Pôle d'excellence à Brest. J'ai décidé de transférer le siège social de l'IFREMER de Paris à Brest. Bien sûr, les personnels y seront associés. Mais ce qui est important, c'est que cette décision permettra que les décisions stratégiques se prennent désormais en Bretagne. Cela donne du sens pour faire de Brest ce pôle d'excellence, le renforcer davantage, pour que Brest s'affirme comme un Pôle mondial des sciences et technologies marines. Parce que c'est un atout majeur pour la France, à un moment où nous nous engageons dans la transition écologique et où les grandes nations consacrent des sommes considérables à l'exploration des grands fonds marins.

Mesdames, Messieurs, pour relever tous ces défis, nous avons besoin de régions fortes, de régions innovantes, de régions influentes, capables de se mobiliser pour tirer vers le haut la croissance du pays. Cela passe évidemment par un approfondissement de la décentralisation. J'ai écouté attentivement votre intervention, Monsieur le président, et je crois que nous nous rejoignons.

Le deuxième projet de loi porté par Marylise Lebranchu, qui concerne les régions et les départements, sera l'occasion de cet approfondissement. Je suis favorable à ce qu'on aille encore plus loin dans cette direction et j'ai prévu de l'inscrire à l'ordre du jour du Parlement au mois d'avril prochain. Nous avons donc plusieurs mois pour continuer de le renforcer. Les propositions qui viendront, et je pense en particulier qui viendront de la Bretagne, seront d'une très grande utilité.

Je sais que c'est un chantier qui vous tient à cœur parce que vous avez toujours été des pionniers en matière de décentralisation. Vous n'avez pas attendu : tout le monde se souvient du comité d'études et de liaison des intérêts bretons qui, et c'était vraiment il y a longtemps, autour de René Pleven, avait bâti un véritable plan breton déjà. Et plus près de nous, Jean-Yves Le Drian – qui malheureusement n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui puisqu'il est à Bangui comme vous le savez, dans le cadre de ses fonctions de ministre de la Défense –, avait initié la réunion des collectivités bretonnes autour de la région que vous appelez le B16 et c'est, depuis huit ans puisque ça fait huit ans que vous l'avez décidé, la préfiguration de ce qui va être mis en place partout en France avec les conférences territoriales de l'action publique.

Pour ma part, après vous avoir écouté, après avoir lu toutes les propositions, après avoir rencontré encore cette semaine les responsables de l'Association des Régions de France, j'ai la conviction que nous pouvons continuer de faire de la Bretagne une région pionnière de décentralisation. Pour cela, il faut poursuivre le dialogue, il faut enrichir le projet de loi. Le Gouvernement sera à l'écoute de vos propositions. De nouvelles compétences devront être transférées aux régions, au-delà des compétences déjà prévues par le projet de loi en matière de développement économique, d'innovation, de formation professionnelle, d'apprentissage et d'orientation. Leur rôle est déterminant pour la compétitivité, pour la croissance, pour l'emploi, et nous devons le renforcer.

Les régions doivent pouvoir aussi élaborer des schémas prescriptifs en matière d'aménagement et de développement du territoire. La France doit également mieux prendre en compte la diversité des territoires. Ce qui peut être utile en Bretagne ou en Aquitaine, en Picardie ou en Rhône-Alpes, ne l'est peut-être pas partout, dans toutes les régions de France. Je souhaite donc que l'on expérimente des modes d'organisation innovants, ou l'exercice différencié de certaines compétences. Je pense notamment ici à la compétence dans le domaine de la culture mais il y a aussi d'autres thèmes.

La Constitution le permet. Elle permet également des délégations de compétences de l'Etat aux collectivités locales ou des collectivités locales entre elles. Les outils existent donc pour simplifier l'organisation des compétences. Ils existent pour mieux prendre en compte la réalité des territoires dans le respect de l'unité de la République. C'est l'objectif que nous poursuivons avec Marylise Lebranchu et j'ai toute confiance dans notre capacité à continuer d'avancer dans cette direction.

Enfin, il faut que les lois laissent davantage de marge de manœuvre ici au pouvoir réglementaire que les régions pourront exercer pour adapter les règles aux spécificités des territoires. Cela existe en Corse, je ne vois pas pourquoi cela n'existerait pas en Bretagne ou dans d'autres régions de France ! Et comme vous avez évoqué, Monsieur le président, la remise à plat, le chantier de la remise à plat de la fiscalité que j'ai lancé, eh bien évidemment, il faudra y associer les questions de fiscalité locale, c'est une évidence.

Oui, l'enjeu, l'enjeu, c'est bien la mobilisation de tous au service du redressement du pays. C'était déjà l'intuition fondamentale du Général de Gaulle dans son discours de Quimper que je mentionnais à l'instant: « Il faut que chaque région ait la volonté et reçoive les moyens de prendre la part qui lui revient dans l'ensemble de l'effort national ». Voilà la ligne : il n'y a pas d'un côté les trajectoires régionales et de l'autre le destin de la France. Nos régions ont apporté à la France leurs ressources, leur esprit, leur culture, et encore aujourd'hui leur destin est celui de la Nation tout entière.

Voilà pourquoi la France n'a pas à craindre les identités régionales. Elle a même tout à gagner à laisser s'exprimer dans leur diversité tout ce que les régions portent en elles de culture et de différence. « La France se nomme diversité » : tous nos plus grands historiens républicains en sont arrivés à cette conclusion, Michelet, Braudel, Ernest Renan, l'homme de Tréguier, et tant d'autres. Donc n'ayons pas peur !

Je sais pourtant combien la route a été longue et parfois douloureuse pour la Bretagne, dont les langues et les cultures ont été parfois méprisées. Mais ce temps est révolu. Il faut réaffirmer que la diversité est une force pour la République et non le contraire.

Un poète, un grand poète de Bretagne, Eugène Guillevic, le disait déjà : « Plus on est enraciné, plus on est universel ». Et il avait raison ! L'universel s'enracine toujours quelque part. C'est cela la République : porter nos valeurs universelles dans le respect des singularités de chacun.

Et sur ce point, vous ne trouverez de ma part aucun tabou. Cela concerne tous les domaines de la vie culturelle, y compris la question des langues régionales... C'est un vieux débat, vous le savez, et Lionel Jospin lorsqu'il était Premier ministre, c'était entre 1997 et 2002, avait signé la charte des langues régionales au nom de la France. Et chacun sait les résistances auxquelles

il s'est heurté par la suite pour la ratification de cette charte et qui passe effectivement par une modification de notre Constitution.

Aujourd'hui, les esprits ont évolué, je le crois. Et depuis mai 2012, en tout cas, c'est la volonté du chef de l'Etat, du président François Hollande, de rechercher une majorité pour permettre de ratifier la charte des langues régionales. Plusieurs propositions de loi ont été récemment déposées ou vont l'être dans les prochains jours.

Le moment me paraît donc venu d'avoir ce débat au niveau du Parlement et de renouer le fil de ce processus initié il y a près de quinze ans. Le Gouvernement inscrira donc à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale la proposition de loi constitutionnelle déposée par la majorité avant-hier. Et puis s'il y en a d'autres, la discussion évidemment se fera en commun et j'appelle tous ceux qui y sont favorables, quelle que soit leur sensibilité politique, à se retrouver pour la soutenir, je le dis, au-delà des clivages partisans. Maintenant, le moment est venu, chacun prendra ses responsabilités mais je crois que c'est possible d'obtenir cette majorité large pour permettre la ratification de cette charte des langues régionales. En tout cas, le Gouvernement apportera son soutien total à cette proposition de loi ; vous pouvez compter sur nous !

Pour vivre sa vie, il faut une culture, et la vôtre vient de loin. Il faut aussi des projets, et votre région n'en manque pas ! « Sans hier et sans demain, aujourd'hui ne vaut rien », écrivait Pierre-Jakez Hélias, dont nous fêterons dans quelques semaines le centenaire de la naissance.

Cette culture a fait l'identité de la Bretagne et elle lui a légué ce qui fait encore aujourd'hui sa vraie force : l'amour et la fierté des Bretons pour leur région.

C'est pour la Bretagne que vos prédécesseurs et vous-mêmes ont toujours su se rassembler.

C'est pour elle que, depuis quarante ans, les Bretons ont su se mobiliser, travailler ensemble, surmonter les fatalités du passé et faire de votre région l'une des plus dynamiques du pays.

C'est cette énergie qu'il faut mobiliser à nouveau aujourd'hui et vous y êtes prêts, je l'ai entendu parce que c'est ce rassemblement-là que nos concitoyens et en particulier de Bretagne attendent. Ils n'attendent pas les querelles, ils n'attendent pas les faux débats. Ils attendent l'engagement et c'est ce qui m'a animé lorsqu'avec vos élus, nous avons lancé la préparation de ce Pacte d'avenir.

Ce Pacte d'avenir, je l'ai dit, je le répète devant vous, c'est une main tendue à la Bretagne, pour son avenir, et ensemble, nous allons montrer à tous les Français que vous avez eu raison de la saisir.

Neb a venn

Hennezh a c'hall

Quand on veut, on peut.

Vive la Bretagne, vive la République, vive la France !